



Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
courriel : info@municipalite.champlain.qc.ca



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes données par le soussigné, Donald Brideau directeur général greffier-trésorier, que le conseil municipal de Champlain a adopté, le 20 mai 2025 le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT 2025-03 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 195 956\$ ET UN EMPRUNT DE 2 195 956\$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CASERNE**

Ce règlement est entré en vigueur le 30 mai 2025.

Ce règlement peut être consulté, sur le site www.municipalite.champlain.qc.ca section règlement, par tout intéressé.

Donné à Champlain ce troisième jour du mois de juin deux-mille vingt-cinq (3 juin 2025).

Donald Brideau, directeur général, greffier-trésorier

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis ci-haut mentionné sur le site internet de la municipalité (section avis) et au bureau municipal, le 3 juin 2025

Donné à Champlain ce troisième jour du mois de juin deux mille vingt-cinq (3 juin 2025).

Donald Brideau, directeur général, greffier-trésorier